

# Saïd Sadi se retire, Mohcine Belabbas réélu

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4398 - Dimanche 11 février 2018 - Prix : 10 DA

El Hadi Ould Ali

Les cas de dopage en milieu sportif sont «en sensible baisse»

Page 24

Pluies et chutes de neige pénalisent les citoyens

## Fermeture des axes routiers dans différentes communes

● Tizi Ouzou /41 000 bonbonnes de gaz stockées aux centres enfûteurs de Oued Aissi et Freha

Page 2

### Premier revers israélien en Syrie

Par Mohamed Habili

**H**ier, pour la première fois, encore que ce ne soit pas véritablement une surprise, un F-16 israélien opérant dans le ciel syrien a été abattu par la défense anti-aérienne syrienne. Ce n'est pas tout à fait une surprise en effet, parce qu'il était déjà arrivé que des avions israéliens aient essuyé des tirs dont certains, de l'aveu même des Israéliens, avaient porté, à ce qu'il semble à chaque fois sur le chemin du retour. On se souvient des menaces proférées à cette occasion par leur ministre des Affaires étrangères, Avigdor Liberman, qui avait parlé d'anéantir tout le dispositif de défense syrien si quelque chose de ce genre devait se reproduire. A l'heure où ces lignes sont écrites, plusieurs heures se sont déjà écoulées sans qu'un membre du gouvernement israélien ne se soit prononcé sur ce qui vient de se passer, qui fait l'effet d'un tournant dans le rapport de force entre la Syrie et Israël, mais tout autant dans le conflit syrien. Si celui-ci ne se termine pas alors que Daech est vaincu, et que l'opposition syrienne armée est moribonde, c'est parce qu'il n'est déjà plus ce qu'il était, il y a seulement quelques mois. Sous nos yeux il est en train de se transformer en une guerre impliquant directement les puissances régionales, que sont l'Iran et ses alliés d'une part, l'Arabie saoudite et Israël de l'autre, également entourés de leurs alliés. L'armée israélienne a aussitôt réagi en lançant une deuxième attaque aérienne, à la périphérie de Damas cette fois-ci, on dirait seulement pour que le dernier mot lui revienne, comme à l'habitude.

Suite en page 3

## Nouvelle journée d'action nationale demain

# Le bras de fer se corse entre tutelle et résidents



Désormais, rien ne semble en mesure de persuader les médecins résidents, déjà en grève illimitée, de ne pas revenir à la charge avec une nouvelle action de protestation prévue pour demain. Un rassemblement national se tiendra au niveau du CHU Mustapha-Pacha, à Alger. Lire page 2

Autorisation de baignade proposée pour quatre nouvelles plages

## La saison estivale se prépare déjà à Tlemcen

Page 4

Lorsque l'amour transcende l'espace et le temps

## La comédie musicale «Boussaâdia Sound» à Alger

Page 13

Tizi Ouzou  
**41 000 bonbonnes  
 de gaz stockées  
 aux centres  
 enfûteurs de Oued  
 Aïssi et Freha**



**LES SERVICES** de la direction des mines de la wilaya de Tizi Ouzou ont pris les mesures nécessaires pour faire face à la hausse de la demande en gaz butane qu'induit la forte perturbation climatique qui sévit depuis jeudi soir sur plusieurs régions du nord du pays, marquée par de fortes averses de pluie et chutes de neige sur les reliefs dépassant à peine les 700 m d'altitude. A ce propos, rien qu'au niveau des centres enfûteurs de Oued Aïssi et Fréha un stock de quelque 41 000 bonbonnes de gaz butane a été constitué. Une production considérable pour répondre à la demande de tous les villages et hameaux qui ne sont toujours pas alimentés en gaz naturel. Un besoin très loin de la demande enregistrée en pareilles circonstances de froid, à la faveur d'un taux de pénétration de gaz naturel qui a atteint les 84%. L'arrivée du gaz naturel dans la majorité des villages, y compris les plus reculés, a fait disparaître le spectre des pénuries de la bonbonne de gaz butane dans toutes les localités de la wilaya. L'on a constaté la disponibilité du gaz butane à des prix sans spéculation importante, puisque la bonbonne est cédée entre 200 à 220 dinars l'unité. Hier en milieu d'après-midi, les premiers flocons de neige enregistrés sur les reliefs au-dessous des 900 m ont commencé à rendre la circulation difficile dans de nombreuses localités comme Ath Douala, Ath Yenni, Larbaa Nath Irathen et Iboudrarène. Alors que plusieurs tronçons routiers des hauteurs de la Kabylie, comme ceux reliant Tizi Ouzou à Béjaïa et Bouira, étaient fermés à la circulation dès la nuit du vendredi à samedi. Les cols de Chellata et Tizi N'Kouïlal ont enregistré des chutes de neige avec des épaisseurs dépassant les 20 cm, avons-nous appris de sources locales. La poudreuse n'est pas sans agréments pour les populations, fort heureusement qu'elle s'est invitée un week-end, mais elle a semé la joie parmi les populations de la Kabylie et de nombreux internautes n'ont pas raté l'occasion d'immortaliser des paysages féériques sur leurs smartphones, largement partagés sur les réseaux sociaux. **Hamid M.**

Nouvelle journée d'action nationale demain

## Le bras de fer se corse entre tutelle et résidents

■ Désormais, rien ne semble en mesure de persuader les médecins résidents, déjà en grève illimitée, de ne pas revenir à la charge, avec une nouvelle action de protestation prévue pour demain. Un rassemblement national se tiendra au niveau du CHU Mustapha-Pacha, à Alger.

Par Louiza Ait Ramdane

Les tentatives de dialogue entre le ministère de la Santé et le syndicat des médecins résidents, durant la semaine dernière, n'ont pas abouti à une issue qui arrange les deux parties. En effet, après avoir mené plusieurs grèves et sit-in appelant à la suppression du service civil et l'amélioration de leurs conditions professionnelles, les représentants de cette corporation médicale ont été reçus par le ministre de la Santé qui leur a ouvert les portes du dialogue. À l'issue de plusieurs rencontres, Mokhtar Hasbellaoui a promis de trouver des solutions à leurs préoccupations qu'il entend résoudre.

Des promesses, néanmoins, qui semblent ne pas convaincre les médecins résidents qui réclament au moins des mesures urgentes à l'effet d'améliorer leurs conditions de travail immédiates. Pour cela, les médecins résidents continuent de durcir le ton et décident de mener une action à l'intérieur de l'hôpital Mustapha-Pacha, à Alger. Dans un communiqué rendu public, le syndicat explique que la décision d'une nouvelle grève intervient suite à l'échec des rencontres entre le syndicat des médecins résidents et le comité intersectoriel, dans le cadre du dialogue. «La grève se poursuivra jusqu'à la satisfaction pleine et entière des revendications et gagner la victoire de l'amélioration du système de santé national pour participer à la construction de l'Algérie», lit-on dans le même



PH.D.R.

communiqué. En réaction à la grève illimitée, le ministère de la Santé a adressé une note aux directeurs des établissements hospitaliers, les instruisant de procéder à «la ponction sur rémunérations au prorata des journées non travaillées». L'on apprend que plusieurs établissements hospitaliers ont gelé ou ponctionné les salaires des médecins résidents grévistes. Selon un membre du bureau national du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) relaté par un site on line, «c'est une mesure illéga-

le. Les ponctions et gel de salaires ne peuvent s'appliquer qu'aux fonctionnaires et nous n'avons pas ce statut». «La procédure de recours contre la décision de justice invalidant la grève des résidents est toujours en cours. Nous attendons la prochaine audience dont la date n'a pas encore été décidée», a-t-il expliqué. Il est prévu que des manifestants de plusieurs wilayas prendront part à l'action pour exprimer leurs revendications, essentiellement axées sur l'abrogation du service civil et bien d'autres soucis qu'ils vivent

au quotidien dans l'exercice de leur profession, mais il est certain qu'un dispositif sécuritaire, pour les empêcher de sortir protester sur la place du 1<sup>er</sup>-Mai, sera au rendez-vous. Lors des derniers rassemblements, des affrontements, plus ou moins violents, entre les deux parties, ont causé des blessures graves à des protestataires. Cette grève menée par les résidents paralyse l'ensemble des structures hospitalières publiques. Ne sont pris en charge que les cas de malades urgents.

L. A. R.

Pluies et chutes de neige pénalisent les citoyens

## Fermeture des axes routiers dans différentes communes

Des pluies sous forme d'averses orageuses, accompagnées parfois de grêle et qui continueront d'affecter les régions côtières et proches côtières du Centre et de l'Est du pays, ont provoqué des difficultés de circulation et engendré la fermeture de plusieurs axes routiers dans différentes communes. Depuis mardi dernier, plusieurs wilayas du pays ont connu des intempéries et des perturbations météorologiques caractérisées par de fortes chutes de neige et de pluie ayant touché 38 routes nationales, 35 chemins de wilaya et 7 chemins communaux dans 18 wilayas du pays. Il s'agit des wilayas de Laghouat, Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Skikda, Jijel, Béjaïa, Médéa, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Tissemsilt, El Bayadh, M'Sila, Oran, Chlef, Ain Defla et Boumerdès, avons-nous appris

hier auprès du ministère des Travaux publics. Ces pluies ont provoqué des difficultés de circulation et la fermeture de plusieurs axes routiers dans différentes communes. Selon un bulletin météorologique spécial de l'Office national de météorologie (ONM), ces pluies sous forme d'averses orageuses, accompagnées parfois de grêle vont continuer d'affecter les régions côtières et proches côtières du Centre et de l'Est du pays, durant les prochaines 48 heures. Les wilayas de Tipaza, Ain Defla, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, sont concernées par ces prévisions dont la validité est en cours jusqu'à demain dimanche à 6h00. Les cumuls des précipitations estimées atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité de ce bulletin qui sera marquée par des rafales

de vent sous orages, selon les prévisions attendues du BMS. Afin de débloquer les routes coupées depuis plusieurs jours, le secteur des travaux publics mobilise plusieurs moyens. «Un dispositif d'intervention conséquent a été engagé par le secteur des travaux publics pour la réouverture des axes coupés à la circulation par les fortes chutes de neige et de pluie», apprend-on auprès du ministère des Travaux publics et des Transports. Pour faire face à cette situation, le secteur des travaux publics et des transports a engagé sur le terrain un dispositif conséquent d'intervention composé de 622 unités de matériel et 785 agents et cadres, précise la même source. Le dispositif a effectué des interventions à travers les wilayas touchées pour procéder à la réouverture des axes coupés à la circulation et permettre à la popula-

tion de se déplacer dans des conditions favorables. Une quantité de 130 tonnes de sel a été utilisée dans les opérations de déneigement, selon le ministère. D'autre part, Il est relevé qu'au niveau de la wilaya de Bouira, les deux axes routiers RN 15 et RN 33 sont toujours fermés à hauteur des cols de Tirourda et Tizi N'Kouïlal pour difficultés d'accès. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'axe routier RN 15 est fermé à hauteur du col de Tirourda, ajoute la même source. De son côté, la Protection civile qui a procédé au secours et à l'assistance des personnes bloquées ou coincées par la neige et à des opérations de déneigement pour la réouverture des routes coupées, a appelé les habitants touchés par ces désagréments dus au mauvais temps à éviter les déplacements sauf en cas de nécessité.

Thinherine Khouchi

Le RCD tient son 5<sup>e</sup> congrès

# Saïd Sadi se retire, Mohcine Belabbas réélu

■ *Fondateur et figure emblématique du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi a annoncé, dans un discours prononcé à l'ouverture du 5<sup>e</sup> congrès de cette formation politique, son retrait définitif du parti.*

Par Meriem Benchaouia

**S'**exprimant dans sa dernière déclaration en tant que militant structuré, M. Sadi a indiqué qu'il sera engagé dans d'autres registres et sur d'autres terrains. «*Mais je partagerai toujours avec vous nos postulats éthiques et j'honorerai comme au premier jour nos professions de foi*», a-t-il ajouté. À l'occasion, Mohcine Belabbas a été réélu à la tête du parti, pour un deuxième mandat de cinq ans. Outre Mohcine Belabbas, trois autres personnes s'étaient portées candidats. Aussi, le Rassemblement pour la culture et la démocratie pourrait être rebaptisé afin de mieux propager ses idéaux, selon les congressistes, à l'échelle nationale. La question sera tranchée à la fin des travaux qui ont débuté vendredi. Par ailleurs, le président du RCD a estimé vendredi soir à Alger, que sa réélection est un «*signe de reconnaissance*» envers le travail qui a été fait par la direction du parti depuis 2012, saluant les congressistes pour la confiance renouvelée pour sa personne. «*Cette confiance m'honore. C'est un signe de reconnaissance envers le travail qui a été fait par la direction depuis 2012 à ce jour. Cependant, beaucoup de travail reste à faire à l'avenir*», a déclaré à l'APS M. Belabbas. Tout en précisant que cette élection est un moment important pour le parti, M. Belabbas a souligné que de nouvelles instances ont été créées, et par conséquent, «*nous serons obligés, dans les mois à venir, d'organiser un certain nombre d'assises, voire des congrès pour la mise en place de ces structures*». Il a souligné, dans ce cadre, l'importance d'impliquer un peu plus les jeunes et les femmes non seulement dans la réflexion et dans les débats mais aussi dans les actions. M. Belabbas a obtenu la majorité des voix, à savoir



PH/D. R.

755 sur les 895 votants, suite au scrutin à bulletins secrets, face aux autres candidats, le D' Salah Belmekki, membre du parti depuis 14 ans et membre de l'exécutif (91 voix), Lyes Lahouazi, militant du parti au sein de l'immigration (13) et Fadéla Messoussi, membre du conseil national (16). Il est, rappelle-t-on, président du RCD depuis le 10 mars 2012. Il a été élu en mai dernier député pour la wilaya d'Alger, après un premier mandat à l'Assemblée populaire nationale en 2007. Le président du RCD réélu avait occupé plusieurs postes au sein du parti dont, entre autres, président du bureau régional d'Alger de 2000 à 2003, secrétaire national à la jeunesse de 2003 à 2004, secrétaire national à l'organe de 2005, secrétaire national à la coordination en 2011 et porteur officiel du parti en 2012. Dans son allocution d'ouverture

des travaux du 5<sup>e</sup> congrès du parti, coïncidant avec le 29<sup>e</sup> anniversaire de la création du parti (1989), M. Belabbas a indiqué qu'il a œuvré dans le sens de «*perpétuer le combat du RCD pour le hisser au rang d'une formation politique fidèle à ses valeurs crédibles et agissantes*». «*Nous sommes des légalistes et nous pensons que les opportunités institutionnelles sont importantes même si l'environnement général bloque leur mise en œuvre*», a-t-il relevé, ajoutant que le RCD a été fondé pour «*une alternative autour d'un projet de société progressiste et démocratique*». «*Notre parti est une synthèse de luttes démocratiques, syndicales, identitaires et pour l'égalité entre tous les citoyens, portées par les jeunes générations d'après-guerre*», a-t-il dit, faisant observer que «*notre responsabilité en tant que direction est de permettre à la jeunesse*

*d'intégrer cette dynamique pour perpétuer ce combat à travers nos structures et bien sûr renouveler et alimenter les espoirs*». Il a rappelé, à ce propos, «*la création en 2015 de l'Organisation des jeunes du RCD, devenue aujourd'hui la cheville ouvrière du parti*», ainsi que la naissance, en 2016, de l'Organisation des femmes du RCD. «*Il y a lieu d'approfondir l'ancrage de cette organisation pour replacer notre parti comme le vecteur de l'émancipation et de l'égalité en droit*», a recommandé M. Belabbas, se disant «*convaincu que l'Etat doit consacrer cette égalité dans le droit*». Dans ce cadre, le même responsable a indiqué que le RCD militait en faveur d'«*une Algérie démocratique et sociale dans laquelle le peuple est souverain pour se doter d'institutions de son choix*».

M. B.

Mouvement de la société pour la paix

## Plaidoirie pour «l'élaboration d'un projet politique intégré»

**L**e président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, a plaidé, vendredi à Alger, pour «*l'élaboration d'un projet politique intégré*» qui impliquera tous les Algériens, sans exception, en vue de réaliser la transition escomptée. Dans son allocution à l'ouverture d'un colloque national des présidents d'APC du MSP, élus lors des élections locales du 23 novembre dernier, M. Makri a lancé un appel «*à tous les Algériens*» pour œuvrer «*à l'élaboration d'un projet politique intégré*» en Algérie qui impliquera tous les Algériens et consacrera le consensus

autour d'«*une approche politique et économique*» pour atteindre la transition escomptée. Cette initiative ne se démarque pas des autres démarches initiées par le mouvement, à l'instar de la charte de la réforme politique de 2013 et la coordination pour la transition démocratique, a-t-il précisé, ajoutant que l'objectif demeure toujours «*la réalisation d'un consensus national autour d'un projet intégré*», en plaçant l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération, en cette conjoncture économique difficile que traverse le pays. «*Après 2019, aucun président ni gouver-*

*nement ne sera en mesure de sauver l'économie nationale, en l'absence d'un préalable consensus*», a-t-il estimé, ajoutant que «*les effets du financement non conventionnel auquel le gouvernement a recouru pour apaiser provisoirement la situation, apparaîtront plus tard*». Commentant la menace du ministère de l'Éducation nationale de radier les enseignants grévistes si ces derniers persistaient à poursuivre leur mouvement de protestation, M. Makri considère que cette décision «*illogique et inacceptable*» aggravera davantage la situation, appelant la première

responsable du secteur à «*assumer ses responsabilités*». Il a appelé à ouvrir les portes du dialogue avec les partenaires sociaux, qu'il s'agisse du secteur de la santé ou de celui de l'éducation nationale, pour trouver les solutions aux problèmes en suspens. Evoquant les événements de Sakiet Sidi Youcef (8 février 1958), M. Makri a indiqué que la commémoration de ce massacre perpétré par la France contre les Algériens et les Tunisiens est «*une occasion pour réitérer notre attachement au projet de l'Union maghrébine en tant qu'espace politique, civilisationnel, écono-*

*mique et social*». Par ailleurs, le président du MSP a annoncé l'installation de «*la commission nationale de préparation du congrès du mouvement*», prévue le 10 mai prochain qui a pour mission de superviser les conférences communales et de wilaya qui précéderont le congrès. Les membres de la commission auront également à préparer les principaux dossiers qui seront soumis au débat durant les travaux du congrès, en attendant leur adoption lors du conseil consultatif national du Mouvement prévu en mars prochain.

Lyes C.

## LA QUESTION DU JOUR

### Premier revers israélien en Syrie

Suite de la page une

**O**n ne peut exclure cependant que ce soit aussi à titre d'expérimentation, pour avoir une idée plus précise de ce qui s'était passé lors de la première attaque. Seulement, on ne sait pas encore si cette deuxième attaque a consisté en tirs de missiles sol-sol lancés de l'extérieur du ciel syrien, ou si elle a été le fait d'avions israéliens opérant dans le ciel syrien, comme la première. Evidemment, la question que les Israéliens, et avec eux tout le monde, se posent est de savoir si l'armée syrienne s'est équipée d'un système de défense capable désormais d'empêcher l'aviation israélienne d'opérer dans son ciel, du moment qu'elle a pu abattre un de leurs F-16. Il existe bien en Syrie les fameux systèmes de défense antiaérienne S-400 russes, mais ils ne couvrent que les bases russes. Le territoire syrien n'est pas sous leur protection, à ce que l'on savait tout au moins. Serait-ce qu'un système non russe, peut-être iranien, a été déployé à l'insu de tout le monde, et qui lui aussi est en mesure de descendre des F-16 ? Tant qu'aucune réponse n'a été donnée à cette question, il y a en effet tout lieu de penser que le moment n'est pas encore arrivé pour que la guerre régionale à outrance dans laquelle est en train de glisser le conflit syrien éclate pour de bon. D'autres escarmouches de même nature que celui d'hier se reproduiront, selon toute apparence, mais ni Israël ni ses alliés n'ont intérêt à s'engager plus avant dans cette guerre, qui sans doute a déjà commencé, avant de savoir exactement à quoi s'en tenir quant aux moyens de riposte aux mains de l'ennemi. Encore moins maintenant qu'il semble que les Israéliens aient été attirés dans une sorte de guet-apens tendu par le drone, iranien à ce qu'ils disent, qui a survolé le Golan, qu'ils ont abattu aussitôt – mais une injure dont ils ont voulu se venger de façon plus conséquente en envoyant leurs avions bombarder dans la profondeur du territoire syrien. Avec le résultat que l'on sait.

M. H.

## Relizane Textiles: Entrée en production en mars d'une usine algéro-turque

UNE USINE de filature de coton va entrer en production début mars prochain à Relizane dans le cadre d'un partenariat algéro-turc, a indiqué à l'APS le P-dg du groupe public des textiles et cuirs (Getex), Salah Malek. D'une capacité de production de 9 000 tonnes/an, cette usine fait partie d'un projet de complexe composé de 8 usines de production intégrée appartenant à la joint-venture Tayal formée de deux filiales de Getex, du holding Madar (ex-Snta) et de l'entreprise turque Intertay. Outre cette usine de filature, ce complexe sera composé d'usines de tissage, de traitement, de confection, de bonneterie, et d'ennoblissement de tissus, soit le finissage, le blanchiment et la teinture. Le projet comporte deux étapes: la première, qui se terminera d'ici à fin 2018, porte sur la réalisation de huit usines totalement intégrées, d'un centre d'affaires et d'une école de formation en métiers de tissage et de confection avec une capacité d'accueil de 500 stagiaires par session. Un pôle immobilier résidentiel pour le personnel (567 logements) y figure aussi.

Kacem N.

## La route qui tue Sept morts et 11 blessés en 48 heures

SEPT personnes ont trouvé la mort et 11 autres ont été blessées dans 6 accidents de la circulation, survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan des services de la Protection civile. La wilaya de Tamanrasset déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes, alors qu'une autre a été blessée, suite au renversement d'un véhicule léger, survenu dans la commune d'Abbaessa. Par ailleurs et durant la même période, 4 personnes ont perdu la vie, asphyxiées, suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant du chauffage à l'intérieur d'une habitation, dans la commune de Sidi Bel-Abbès. Les secours de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 27 personnes incommodées par une fuite de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage dans leurs domiciles dans plusieurs wilayas. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 11 incendies urbains et divers dans plusieurs wilayas, causant le décès d'une personne, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un chalet de gardiennage, dans la wilaya de Skikda.

H. Y.

Autorisation de baignade proposée pour quatre nouvelles plages

# La saison estivale se prépare déjà à Tlemcen

■ En cas d'autorisation, ces plages s'ajouteront aux dix plages autorisées à la baignade en 2017, à savoir Marsa Ben M'hidi, Moscarda 1 et 2, Ain Adjroud, Sydna Youchaa, Agla, Tafout, Oued Abdellah, Bider, Ouled Benayad, soit une côte de baignade de près de 14 km.



La plage de Tafout, Tlemcen

Ph/D. R.

Par Selma B.

Quatre nouvelles plages seront proposées à la commission de wilaya de Tlemcen, chargée de la préparation de la saison estivale 2018, pour l'obtention de l'autorisation de baignade, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA). Cette commission, qui sera installée en mars prochain, aura à se prononcer sur les nouvelles plages de Bider 2, Sidi

Maârouf, Bir El Malah et enfin M'khelled, a indiqué Yacine Ababsa, lors d'une conférence de presse. En cas d'autorisation, ces plages s'ajouteront aux dix plages autorisées à la baignade en 2017, à savoir Marsa Ben M'hidi, Moscarda 1 et 2, Ain Adjroud, Sydna Youchaa, Agla, Tafout, Oued Abdellah, Bider, Ouled Benayad, soit une côte de baignade de près de 14 km, a-t-il relevé, précisant que les autorisations de baignade délivrées par cette commission sont

renouvelables, chaque année. Entre autres critères pour bénéficier de cette autorisation, le DTA a signalé l'accessibilité des plages, la qualité du sable, l'absence de risques ou dangers pour les baigneurs et la présence d'unités de la protection civile et de sécurité. Long de 73 km, le littoral de la wilaya abrite, par ailleurs, 10 autres plages non autorisées pour problèmes de pollution, de difficultés d'accès et présence de zones rocheuses. Une affluente de 5,1

millions d'estivants a été enregistrée, durant l'été 2017, au niveau des dix plages autorisées, contre 4,5 millions en 2016, soit une augmentation d'environ 11 pour cent, a rappelé le directeur du secteur. La wilaya de Tlemcen cible une affluente de 6 ou 7 millions d'estivants cette année, au vu des efforts consentis pour attirer les vacanciers par, notamment, l'augmentation des capacités d'accueil et la réhabilitation des plages.

S. B./APS

## Mouvement El-Islah/Filali Ghouini :

### «Nécessité d'associer les syndicats» aux prochaines réunions de la tripartite

Le président du parti Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a appelé, vendredi à Bida, à associer les syndicats agréés aux prochaines réunions de la tripartite, afin d'éviter au pays des tensions sociales. M. Ghouini a précisé à l'ouverture d'une session d'encadrement au profit des membres du bureau de wilaya du parti, que «l'exclusion des différents syndicats agréés à l'instar des syndicats des secteurs de la Santé et de l'Éduca-

tion, des précédentes réunions de la tripartite était illogique». Il a mis l'accent sur la nécessité d'appeler tous les syndicats agréés activant dans le cadre de la loi à assister aux prochaines réunions de la tripartite en vue de les associer à la prise de décisions décisives pour les travailleurs et les fonctionnaires et ce dans le but de consacrer leurs droits acquis au prix de longues luites». Selon le président du parti El-Islah, cette démarche est

susceptible d'atténuer les perturbations que connaissent plusieurs secteurs à l'instar de l'éducation et de la santé. Evoquant le volet économique, M. Ghouini a appelé à l'élaboration d'un plan de relance économique créateur de richesses et d'emplois, en associant des cadres nationaux experts en la matière et ceux parmi la communauté à l'étranger pour profiter de leur savoir faire. Il a ajouté que l'Algérie doit exploiter toutes les potentialités

naturelles considérables qu'elle recèle pour sortir progressivement d'une économie quasiment dépendante d'une richesse périssable, en encourageant notamment l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et de l'agriculture. «Le parti a toujours plaidé en faveur d'un consensus politique national fédérateur et qui ne peut se réaliser qu'à travers le dialogue», a-t-il souligné. **Younès C.**

## Tébessa/Logements AADL2 à Boulhaf Dir

### Résiliation du contrat de la société turque chargée de la réalisation

Le contrat de la société turque «polykon Karamaden», chargée de la réalisation de 1 500 logements location-vente du programme AADL 2, dans la commune de Boulhaf Dir (10 km de Tébéssa), «a été résilié en fin de semaine», a annoncé samedi le directeur local du Logement. La résiliation du contrat fait suite aux mises en demeure adressées à cette entreprise pour «renforcer

son chantier, lancé en février 2017, en moyens humains et matériels», a précisé à l'APS, M. Saïd Mourrah. Cette société de bâtiment a été chargée de la réalisation d'un autre projet de 1 500 unités du programme AADL 2, au chef lieu de wilaya de Tébéssa et dont «le contrat a été également résilié», a-t-on rappelé. Le responsable a détaillé que des procédures ont été entamées par les

services du logement pour la désignation de nouvelles entreprises pour le parachèvement des travaux de ces deux projets. Les souscripteurs au programme AADL à Tébéssa avaient organisé plusieurs protestations ces derniers mois dénonçant entre autres «la lenteur de la cadence des chantiers». Une commission ministérielle avait été dépêchée en décembre dernier par le minis-

tère de l'Habit, de l'Urbanisme, et de la Ville pour s'enquérir de la situation et les causes du retard. La wilaya de Tébéssa a bénéficié, dans la cadre du programme AADL 2, de 4 600 unités, dont 1 500 au chef-lieu de la wilaya, 1 500 à la commune de Boulhaf dir et 1 600 autres répartis sur les communes de Bir El-Ater, Ouenza, Chéréa et El-Aouinet. **Anissa G.**

Groupe public des textiles

# Plus de 90% du chiffre d'affaires réalisé avec la clientèle étatique

■ Le groupe public des textiles et cuirs (Getex) réalise la majorité de son chiffre d'affaires avec la clientèle étatique grâce aux commandes publiques, alors qu'il est pratiquement absent du marché grand public, indique le P-dg de ce groupe, Salah Malek, dans un entretien accordé à l'APS.

Par Assia D.

«**L**e gros de la clientèle se compose des institutions et des entreprises étatiques, tandis que les ventes vers le grand public ne représentent que 2 ou 3% du chiffre d'affaires global», affirme le même responsable. Issu de la transformation juridique de l'ex-SGP Industries manufacturières en 2015, ce groupe se compose de cinq filiales et d'une sous-filiale de distribution qui contrôlent 40 unités opérant dans trois branches industrielles : textiles de base, confection et habillement et cuirs et chaussures. Il s'agit des filiales Texalg pour la fabrication des tissus de base (11 unités), C&H fashion qui fait tout type de confection (13 unités), Textile divers Algérie (TDA) spécialisée dans la couverture et des non tissés (6 unités), Algérienne du cuir et dérivés (ACED) fabriquant le cuir à partir de peaux bovines, ovines et caprines (6 unités), et Leather industry confectionnant et transformant ce cuir en chaussures,



accessoires ou vestes (4 unités). «Nous fabriquons et commercialisons aux grandes institutions et entreprises publiques des uniformes, des combinaisons, des tenues de travail et d'autres produits. Nous ne devons pas perdre ce marché et pour cela nous restons à l'écoute de ces clients», relève M. Malek. La clientèle institutionnelle se compose essen-

tiellement des services de la Justice, de la Protection civile, de la police et de la Direction générale des forêts, alors que du côté des entreprises publiques économiques, les commandes proviennent surtout de Sonatrach, d'Air Algérie et des sociétés relevant, entre autres, des filières de la cimenterie et de la mécanique. Dans le cadre de son program-

me de développement, un montant de crédits de 21 milliards de DA a été obtenu par le groupe, dont 19 milliards de DA ont été consommés, alors que les deux milliards de DA restants seront affectés au fur et à mesure des besoins exprimés. Questionné sur les projets visant la clientèle grand public, le P-dg de ce groupe avance que l'objectif pour

2018 est de réaliser une croissance à 10% du chiffre d'affaires global sur ce segment, à travers l'entreprise de distribution Jackets Club constituée de 22 magasins, tandis qu'une vingtaine d'autres devront entrer en activité dans le courant de l'année 2018, en misant sur la clientèle féminine et enfants. Pour ce faire, le groupe envisage de recourir à des modélistes indépendants à travers des conventions, dans le but de concevoir pour le compte de ce groupe public des modèles de vêtements répondant aux goûts de la clientèle, et ce, outre les modélistes que Getex compte parmi ses propres effectifs. Quant à la situation financière du groupe, son P-dg fait savoir qu'une grande partie des unités de production du groupe dégage un résultat positif ou proche de l'équilibre, le reste affiche une croissance d'une année à l'autre, alors que l'objectif pour l'exercice 2018 est l'atteinte de l'équilibre.

## Encourager la culture locale du coton et la production de la fibre synthétique

L'activité de fabrication du textile de base représente plus de 50% des investissements productifs du groupe, «ce qui a pour effet un retour sur investissement plus long», note le même responsable. A ce propos, il explique que la matière première pour l'industrie textile est importée, dont essentiellement la fibre coton, et ce, contrairement à celle du cuir dont ne sont importés que certains produits chimiques de traitement. Dans ce sens, le groupe souhaite que le ministère de l'Agriculture encourage l'investissement dans la culture du coton en Algérie, ainsi que pour le ministère de l'Energie pour la production locale de la fibre synthétique obtenue en général à partir des hydrocarbures. «Si nous arriverons à intégrer tout ce qui est en amont, nous n'importerons que les produits chimiques de traitement dont le montant ne représente pas grand-chose. Actuellement, la fabrication du tissu dépend des importations des matières premières à hauteur de 60%», fait-il savoir.

Aymen N.

A. D./APS

## Afrique du Nord

# Un forum à Berlin pour promouvoir les investissements

Un Forum économique de deux jours sur l'Afrique du Nord s'est tenu mercredi à Berlin sur le thème «Partenariat pour la croissance», en présence d'opérateurs économiques algériens et des autres pays de cette région de l'Afrique, ainsi que de représentants de plusieurs institutions économiques allemandes. Organisé par l'Association arabo-méditerranéenne pour la coopération économique (EMA) en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Berlin, ce forum a regroupé des chefs d'entreprises algériens, tunisiens, marocains, mauritaniens, égyptiens et soudanais avec leurs homologues allemands et des représentants des ministères allemands, respectivement, des Affaires étrangères, de l'Economie et de l'Energie, et de la Coopération économique et du Développement. Intervenant lors de ce forum, l'ambassadeur d'Algérie en Allemagne,

Nouredine Aouam, a abordé les efforts déployés par le gouvernement pour soutenir la croissance économique et améliorer le climat des affaires en Algérie. Il a alors évoqué les résultats réalisés en termes d'amélioration du positionnement des opérateurs étrangers sur un marché qui regorge de potentialités dans tous les secteurs d'activités, notamment ceux considérés comme prioritaires tels l'industrie, le tourisme, l'agriculture, les énergies renouvelables et la sous-traitance. Parmi les autres éléments clés qui permettent de mesurer la santé économique du pays et l'attractivité du marché algérien pour les investisseurs, l'ambassadeur a, notamment, cité la solvabilité du pays qui s'est débarrassé de son endettement extérieur et la capacité de l'Algérie à faire face à la crise financière actuelle comme le reconnaissent les institutions financières internationales. Le diplomate algérien a également

mentionné la première place que l'Algérie occupe dans le monde arabe en termes d'indice du développement durable, dans le classement établi par la Fondation Bertelsmann en janvier 2018. Dans le même esprit, il a mis en exergue la dynamique de développement insufflée, ces deux dernières décennies, par les différents plans quinquennaux ainsi que la politique de diversification de l'économie algérienne qui est au cœur du nouveau modèle de croissance basé sur le partenariat public-privé. Il a également abordé la gamme des avantages, d'assouplissements et autres facilitations accordés aux opérateurs, tant nationaux qu'étrangers, aussi bien par le code de l'investissement que par celui des Douanes. Sur le volet des relations économiques algéro-allemandes et tout en soulignant l'engagement du partenaire allemand sur le marché national et le volume global des échanges bilatéraux

qui ne cesse de croître ces dernières années, M. Aouam a fait part de son souhait de voir les firmes allemandes s'inscrire dans une démarche d'échanges durables avec les entreprises algériennes, générateurs d'emplois et de valeur ajoutée et participant à une formation de qualité. Il a aussi invité les opérateurs allemands à continuer à s'investir pleinement, avec leurs homologues algériens, sur la voie de la consolidation des acquis économiques bilatéraux leur réitérant, au passage, l'appui total des autorités algériennes. A noter que le Cluster industries automobiles en Algérie a été présenté, à cette occasion, par un cadre du ministère algérien de l'Industrie et des Mines. Lors de ce forum, les chefs d'entreprises maghrébines et allemandes ont présenté leurs expériences réussies et donné un aperçu sur l'évolution des flux d'affaires entre les deux parties.

## Prix

# Le Brent termine à plus de 63 dollars à Londres

Les cours du pétrole reculaient pour la sixième séance consécutive en fin d'échanges européens, creusant leur plus bas depuis plus d'un mois alors que la hausse de la production américaine menace de déséquilibrer le marché. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 63,09 dollars sur

l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,72 dollar par rapport à la clôture de jeudi et à son plus bas depuis plus d'un mois. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de mars cédait 1,68 dollar à 59,47 dollars, à son plus bas depuis plus d'un mois. «Le

fait que la production (américaine) atteint aujourd'hui 10 millions de barils par jour et l'anticipation que les Etats-Unis vont devenir le plus grand producteur de brut (du monde) d'ici à la fin de l'année a incité de nombreux acteurs du marché (...) et à en tenir compte», ont commenté des analystes. La production américaine a

dépassé la barre symbolique des 10 millions de barils par jour selon un rapport hebdomadaire publié mercredi par le Département américain de l'Energie (DoE), confirmant un autre rapport publié la semaine dernière et évoquant déjà le dépassement de ce cap sur une base mensuelle.

R. E.

Tlemcen/ Oued Zitoune

# Relance du projet de protection de la localité contre les eaux pluviales

■ Le projet de protection de la localité d'Oued Zitoune, commune de Sabra, a été relancé à la faveur d'une dernière visite du wali de Tlemcen, qui a concerné plusieurs secteurs.

Par Lyes B.

Le projet, lancé en avril 2017 pour une enveloppe de 20 millions de DA et qui a atteint un taux d'avancement de 60 %, sera relancé pour être achevé dans un délai de trois mois, a affirmé Ali Benyaïche, instruisant les responsables du secteur de l'hydraulique pour le respect des délais afin de protéger cette localité à configuration géographique montagneuse durant cette période de pluie. Cette localité connaîtra, également, les débuts de travaux pour son approvisionnement en gaz de ville, au début du deuxième trimestre 2018, a indiqué le responsable de l'exécutif aux citoyens présents. A Ain Sabra, le wali a instruit les responsables locaux pour l'aménagement et la réhabilitation du jardin de loisirs abandonné, qui sera concédé, par cahier de charges, dans le cadre de l'investissement, s'agissant là d'un terrain du domaine privé de l'Etat, a-t-il précisé, faisant savoir aux habitants de ce village, que les routes d'accès



seront réhabilités par tranche. En inspectant au chef-lieu de daïra, le projet de polyclinique qui enregistre un taux d'avancement de 55 %, le chef de l'exécutif a

demandé aux directeurs des équipements publics et de la santé, de veiller à l'achèvement de cet établissement de santé publique pour son inauguration

le 20 août prochain. Il comptera sur des services de médecine générale, des urgences, radiologie-exploration et de maternité et PMI, a-t-on signalé. La future

polyclinique qui fonctionnera en H 24, renforcera celle déjà existante, rappelle-t-on. La commune de Sabra bénéficiera, également, durant cette année, d'une piscine de proximité en cours de réalisation (80 % d'avancement), dotée d'un bassin de 25 sur 12 mètres. Réévaluée en janvier dernier pour un montant de 20 millions de DA qui s'ajoutent aux 165 millions de DA initiaux, cette structure sportive est dotée de l'ensemble des moyens et équipements nécessaires à son fonctionnement. Dans le domaine de l'éducation, l'école primaire Saâdi Boumediene sera renforcée par six classes, dont le projet a été récemment dégelé, pour régler le problème de la double vacation, et en prévision de la distribution des 450 logements de type LPL, a affirmé le wali qui a visité le site d'implantation de la future zone d'activités de Sabra. S'étendant sur une superficie de 18,42 ha, elle mettra 41 lots à la disposition des futurs investisseurs, a-t-on indiqué, faisant savoir que trois autres zones d'activités sont en projection à Sebdoou, Souani et Nedroma. Lors de cette tournée, Ali Benyaïche a aussi visité une clinique d'hémodialyse dotée de 14 générateurs, ainsi qu'une unité de production d'huile d'olive relevant du secteur privé. Dans la commune de Bouhluou, le wali a instruit les responsables locaux pour la réhabilitation de l'école de Ouesseur, abandonnée depuis la décennie noire, faisant savoir qu'un montant de 7 millions de DA a été alloué dans ce cadre. Pour accélérer le retour de ses habitants, cette localité sera également raccordée au réseau de gaz de ville et verra ses routes réhabilitées, a-t-il affirmé.

Hocine A.

L. B./APS

Béchar

## Vers la promotion de la filière floriculture

La floriculture, un segment de l'horticulture, est en voie de promotion et de développement à travers la wilaya de Béchar, avec la création prochaine d'une superficie de 20 hectares consacrée à cette activité à Igli, une commune située à 160 km au sud de Bechar, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). La promotion de cette filière, à laquelle a été dédiée cette superficie au titre de la concession agricole et aussi des efforts de développement des activités et filières agricoles dans la région, est une «première» dans cette partie du sud-ouest du pays, a indiqué la DSA. Le promoteur de ce projet (un privé), qui aura tout le

soutien nécessaire dans le cadre des fonds de développement agricole, ambitionne de produire différentes espèces florales (de la région et d'autres) en plus d'espèces ornementales, ce qui va contribuer à la diversification des produits agricoles de la région, a-t-on souligné. Igli, une collectivité à vocation agricole, dispose de plusieurs atouts pour le développement de la filière, notamment la qualité de son sol et la disponibilité de ressources hydriques, a expliqué la direction. Cette région, où l'on enregistre une superficie globale de plus de 3 500 hectares attribuée au titre de la mise en valeur des terres sahariennes, a été choisie pour la concrétisa-

tion de ce projet de promotion et développement de la floriculture, pour son climat propice à ce type d'activités agricoles, a-t-on relevé à la DSA. Aussi pour le développement du secteur agricole dans cette partie de la wilaya, il est prévu la réalisation prochaine d'un barrage dans la zone de Lakhneg (commune d'Iglli), destiné à la retenue des eaux de Oued Saoura, avec une capacité de stockage entre 40 à 60 millions de mètres cubes. Ce barrage permettra l'irrigation de plus de 10 000 hectares, appelés à être mis en valeur au cours des prochaines années, selon la même source.

Hocine A.

L. B./APS

Ain Témouchent

## La campagne labours-semences atteint les objectifs tracés

La campagne labours-semences à la wilaya de Ain Témouchent a atteint cette saison les objectifs tracés avec plus de 1000 ha supplémentaires dans la filière céréales, a-t-on appris des responsables du secteur de l'agriculture à cette wilaya. Le directeur des services agricoles, Berkan Naimi a déclaré jeudi lors des travaux d'une session ordinaire de l'APW, qu'un total de 116 600 hectares ont été emblavés au titre de la saison en cours, alors que les services agricoles de la wilaya tablaient sur 115 000 ha. S'agissant de la superficie dédiée à la céréaliculture, le blé dure occupe la première place avec 51 400 ha, suivi par l'orge avec 48 050 ha, le blé tendre 14 050 ha et l'avoine avec 3 100

ha, a précisé le même responsable. Par ailleurs, le secteur agricole de la wilaya de Ain Témouchent a fait un bond qualitatif en matière de production de semences, une filière qui regroupe quelques 198 investis-

seurs et s'étend sur une superficie de 6 970 ha, soit 6% de la superficie totale dédiée à la culture des céréales. Ces exploitations ont produit, lors de la dernière saison agricole, 4 965 quintaux de semences de blé dur,

375 quintaux de blé tendre, et 1 630 quintaux d'orge, a noté M. Naimi, ajoutant que cette quantité de semences couvre les besoins de près de 8 500 agriculteurs activant dans la filière céréales. A rappeler que l'opéra-

tion de fertilisation en engrais avait couvert près de 42 000 ha, et a été marquée par la mobilisation de tous les moyens matériels et humains par services agricoles de la wilaya.

T.K.

Mascara

## Récupération de 4 000 ha de terres agricoles abandonnées

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara a récupéré 4 000 ha de terres agricoles abandonnées par leurs bénéficiaires, a indiqué le wali, Mohamed Lebka. Lors d'un conseil de l'exécutif, il a souligné que l'opération d'assainissement du foncier agricole, initiée par les services de la wilaya, a permis la récupération de 4.000 ha de terres qui seront attribués à des investisseurs agricoles sérieux. Une étude des demandes des investisseurs agri-

coles sera lancée prochainement prenant en considération l'importance de l'investissement proposé et la capacité à financer le projet au délai imparti après son entrée en exploitation et en production, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'opération d'assainissement touche aussi le foncier industriel. D'autre part, le wali a indiqué que 41 opérations ont été inscrites dans le cadre des programmes de développement communal (PCD) de l'exercice 2018, soulignant que les collecti-

tés démunies sont concernées pour réaliser un équilibre régional entre différentes communes de la wilaya dont Hachem, Nesmoth, Zlamta, Hacine et El Bordj. Le responsable de la wilaya a également annoncé la programmation d'une opération d'acquisition de camions de réparation de l'éclairage public au profit des communes sur budget de la wilaya.

R.R.



Libye

# Un mort et 149 blessés dans un attentat à Benghazi

■ Une personne a été tuée et 149 blessées, dont certaines grièvement, dans un attentat ayant frappé vendredi une mosquée de la ville de Benghazi, la deuxième de Libye, selon le ministère de la Santé des autorités parallèles basées dans l'est du pays.

Par Sara H.

Deux bombes ont explosé au début de la grande prière hebdomadaire dans l'enceinte de la mosquée Saad Ibn Abou Abada, dans le centre de Benghazi, à 1 000 km à l'est de la capitale Tripoli, a précisé à l'AFP une source des services de sécurité. Un engin explosif était placé dans un cercueil dans la cour de la mosquée et l'autre à l'entrée, dans une armoire à chaussures, a-t-elle précisé. Des témoins ont indiqué avoir vu des ambulances transportant des blessés. Selon Moataz Trabelsi, un porte-parole du ministère de la Santé du gouvernement parallèle d'Abdallah al-Thenni, l'attentat a fait un mort et 149 blessés parmi les fidèles. Un bilan précédent de source hospitalière faisait état d'un mort et 62 blessés. La mission de l'ONU en Libye (Manul) a «condamné fermement» l'attentat sur son compte

Twitter, rappelant que «les attaques directes ou aveugles contre les civils» constituent «des crimes de guerre». Benghazi a été meurtrie par un double attentat le 23 janvier, également devant une mosquée, qui a fait près de 40 morts.

## «Attaques de vengeance»

Cet attentat n'a pas été revendiqué mais a illustré une instabilité persistante dans cette région contrôlée par les forces du maréchal controversé Khalifa Haftar, hostile au gouvernement en place à Tripoli et reconnu par la communauté internationale. La Manul a mis en garde vendredi contre de possibles «attaques de vengeance», après l'exécution d'une dizaine de jihadistes présumés par un commandant libyen, au lendemain de l'attentat du 23 janvier. Ce commandant, Mahmoud Al-Werfalli, fait l'objet depuis le 15 août 2017 d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale qui l'accuse de



«crimes de guerre». Il est soupçonné notamment d'être impliqué dans au moins sept incidents en 2016 et 2017, au cours desquels il aurait lui-même tiré sur des civils ou des combattants blessés ou ordonné leur exécution. L'officier avait annoncé dans la nuit de mardi à mercredi s'être rendu à la police militaire de l'Armée nationale libyenne

(ANL, auto-proclamée par le maréchal Haftar) à la suite d'un mandat d'arrêt émis à son encontre par l'homme fort de l'est libyen. Il n'était pas possible toutefois de vérifier cette information de source indépendante. La ville de Benghazi a été particulièrement touchée par des violences visant notamment les représentations diplomatiques et les

forces de sécurité. Une attaque contre le consulat américain, le 11 septembre 2012, a coûté la vie à l'ambassadeur Christopher Stevens ainsi que trois autres Américains. Plus de six ans après la révolte qui chassa du pouvoir le dictateur Mouammar Kaddafi, la Libye reste minée par l'insécurité et les rivalités politiques. S. H./AFP

Tunisie

## Le président de la République décrète la prolongation de l'état d'urgence

LE PRÉSIDENT de la République, Béji Caïd Essebsi, a décidé de prolonger l'état d'urgence d'un mois, à partir de samedi 10 février courant jusqu'au 11 mars 2018, annonce la présidence de la République vendredi soir dans un communiqué. «La prolongation a été décidée après concertation avec le Chef du gouvernement et le président de la Chambre des députés sur les questions portant sur la sécurité nationale, la situation sur les frontières et dans la région», précise-t-on de même source. Le chef de l'Etat avait prolongé l'état d'urgence le 10 novembre dernier sur tout le territoire de la République pour trois mois, rappelle-t-on, au terme d'une réunion du Conseil de sécurité nationale qui a procédé à l'évaluation de la situation sécuritaire à l'échelle nationale, régionale et internationale, à la lumière des premières indications sur l'évolution des activités des entreprises économiques vitales après avoir été placées sites de production protégés. L'état d'urgence pour une période de trois mois avait été décrété aussi le 24 novembre 2015 après l'attentat visant un bus du personnel de sécurité présidentiel à Tunis qui avait fait 30 morts et blessés. Il avait été prolongé à plusieurs reprises après cette attaque.

R. M.

## Accord UE-Maroc

### WSRW décline une invitation pour participer aux consultations

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW) a décliné une invitation de l'Union européenne (UE) pour prendre part à une réunion de consultation relative aux négociations commerciales entre l'Union et le Maroc, en raison du «manque de clarté» sur l'objectif de la rencontre, a indiqué l'observatoire dans un communiqué. Invité par le Conseil des affaires étrangères de l'UE pour prendre part à un processus de consultation concernant les négociations commerciales UE-Maroc impliquant le Sahara occidental, WSRW a refusé l'invitation, estimant que l'approche est «non conforme» au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et à son droit de donner son consentement sur tout ce qui concerne son territoire. L'observatoire a affirmé être «ouvert au dialogue» avec les instances de l'UE comme il l'a toujours été, mais a précisé qu'il était «préoccupé par le manque de clarté sur le but de la réunion». Selon WSRW, «un accord a déjà été paraphé» avec le Maroc sans que le Polisario, seul représentant peuple du Sahara occidental, ne soit invité au

préalable à prendre part aux discussions pour donner son avis à un accord qui implique son territoire. «Western Sahara Resource Watch souhaite maintenir un dialogue étroit avec toutes les institutions de l'UE et les Etats membres, comme nous l'avons fait au cours de la dernière décennie. Nous continuerons à le faire à l'avenir. Néanmoins pour la première fois, nous avons refusé une proposition de rencontre avec le Conseil européen des affaires étrangères», a déclaré Sylvia Valentin, présidente de l'Observatoire. Dans sa correspondance adressée au département des affaires étrangères de l'UE publiée sur son site web, WSRW a expliqué que bien que l'initiative de consultation des parties prenantes concernées soit «louable», le processus en lui-même est «sans utilité dans l'état actuel des choses». Il rappelle que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a jugé, dans son arrêt du 21 décembre 2016, que le consentement des représentants du peuple du Sahara occidental doit être obtenu dans la conclusion de tout accord qui concerne son territoire occupé. L'Observatoire a expliqué

qu'il ne voyait «aucune utilité» de consulter quiconque à présent que «les négociations sont terminées, le texte conclu et paraphé avec le gouvernement du Maroc qui ne représente pas le peuple du Sahara occidental». «Il est clair qu'aucun consentement du peuple sahraoui n'a été donné comme l'exige la CJUE. Nous ne voyons pas l'intérêt d'une consultation sur un accord qui ne serait pas approuvé par la population légitime du territoire occupé», a précisé l'Observatoire. Il appuie ses propos par la réaction du peuple du Sahara occidental exprimée dans une lettre de plusieurs organisations sahraouies, condamnant à l'unanimité l'approche de la Commission européenne. WSRW a conclu qu'il refusait de contribuer à «ce qui semble être une tentative de légitimer un processus qui a conclu un accord impliquant les ressources d'un territoire occupé, paraphé avec un gouvernement d'un autre pays qui n'a aucune souveraineté légale sur le Sahara occidental, sans même demander l'avis du peuple colonisé avant le début du processus de négociation».

Amel N.

## Violences conjugales au Maroc

### Plusieurs milliers d'hommes battus chaque année

Plusieurs milliers d'hommes sont battus par leurs femmes chaque année au Maroc, indique le Réseau marocain pour la défense des droits de l'Homme, précisant que près de 23 000 cas de violences ont été enregistrés par l'association. Interrogé par le journal «Aujourd'hui le Maroc», le président du Réseau marocain pour la défense des droits de l'Homme, Abdelfattah Bahjaji, fait part de «près de 23 000 cas de violences envers les hommes depuis la création de son association». «Rien que l'année dernière, ils

étaient près de 2 500 hommes à avoir dénoncé les violences», a-t-il dit. Pour le militant associatif, «le nombre d'hommes violentés est beaucoup plus important», car son «association ne tient pas compte des appels téléphoniques reçus». «Ces statistiques ne tiennent pas compte des appels téléphoniques. En moyenne, nous recevons 2 à 3 appels d'hommes victimes de violence chaque jour. Il nous arrive parfois de recevoir jusqu'à 10 appels», affirme-t-il. Plusieurs cas graves ont été recensés par son association, comme

«un jeune de 26 ans qui a eu la mâchoire cassée après les violences de sa femme et de sa belle-mère». De même que le cas d'«un homme de 67 ans qui a été blessé à la tête après les violences de sa femme et de sa belle-mère». «Et tout est utilisé pour frapper son conjoint. Cela va des coups de poing aux gifles, en passant par les morsures et des coups de couteau», selon la même source. Même si elles sont rares, «plusieurs cas de violences sexuelles» lui ont été signalés.

Agences



Liban

# Premier contrat de prospection d'hydrocarbures sur fond de tensions avec Israël

■ Le Liban a signé vendredi son premier contrat d'exploration d'hydrocarbures au large de ses côtes avec un consortium alliant le groupe pétrolier français Total, l'italien ENI et le russe Novatek, sur fond de tensions avec Israël sur l'un des blocs concernés.

Par Rosa C.

Depuis plusieurs années, la Méditerranée orientale est devenue une zone d'exploitation gazière active, notamment après la découverte de gisements au large d'Israël, de Chypre et de l'Égypte, ce qui a donné lieu à des tensions entre divers pays de la région sur les droits et les frontières maritimes. «Le Liban fait partie désormais du club des pays producteurs d'énergie et entame une nouvelle étape dans son histoire», s'est félicité le président Michel Aoun lors de la cérémonie. Le consortium Total (40%), Eni (40%), Novatek (20%) est le seul à avoir répondu à l'appel d'offre, lancé en janvier 2017 par le gouvernement libanais pour ses premières explorations d'hydrocarbures en Méditerranée et plusieurs fois retardé en raison de l'instabilité politique et institutionnelle. Les travaux de forage doivent débuter en 2019 et concernent les

blocs 4 et 9 sur les dix prédéfinis par le Liban et les cinq ayant fait l'objet de l'appel d'offre. Une partie du bloc 9 se trouverait dans une zone maritime contestée par l'Etat hébreu. Le ministre israélien de la Défense, Avigdor Lieberman, avait dénoncé le 31 janvier «le comportement provocateur» des autorités libanaises: «Ils ont lancé un appel d'offre pour (...) un bloc qui de toute évidence est à nous». Vendredi, le ministre libanais de l'Énergie, César Abi Khalil, a dénoncé ces déclarations. «Il n'y a ni zone disputée ni contentieux. Il y a agression», a-t-il déclaré à l'AFP. «Israël a adopté le tracé de sa zone économique exclusive (ZEE) avec une frontière située plus au nord que celle notifiée dès 2010 par le Liban aux Nations unies, et définit selon les lois internationales (...). Le bloc 9 est situé entièrement dans les eaux maritimes libanaises», a-t-il martelé. Pour sa part, le député Nawaf al-Moussaoui du Hezbollah, poids

lourd de la politique libanaise et ennemi juré d'Israël, a affirmé que le Liban «n'accepterait aucune agression contre (ses) droits nationaux». L'Etat hébreu et le Hezbollah s'étaient livrés en 2006 une guerre qui a fait plus de 1 200 morts côté libanais, en majorité des civils, et 160 côté israélien, quasiment tous des soldats. Le ministre des Affaires étrangères, Gebrane Bassil, a de son côté écarté le risque d'une confrontation militaire avec Israël, soulignant la poursuite des «efforts diplomatiques» pour faire baisser les tensions sur cette question. Les États-Unis mènent une médiation depuis plusieurs années entre les deux pays pour trouver une solution au contentieux concernant une zone disputée de 860 km<sup>2</sup> en mer sur laquelle déborderait le bloc 9. Dans ce contexte Washington a dépêché mardi à Beyrouth le secrétaire d'État adjoint pour les affaires du Proche-Orient, David Satterfield. Au cours de sa rencontre jeudi avec le chef de l'État, le diplomate américain a présenté «des propositions visant à maintenir la stabilité et le calme dans la zone frontalière», selon la présidence libanaise. Vendredi, Total a souligné, dans un communiqué, que le groupe français «et ses partenaires sont bien conscients de la dispute frontalière entre le Liban



et Israël (...), qui concerne en fait moins de 8% de la surface du bloc 9». «Le puits d'exploration sur ce bloc ne présentera aucune interférence avec des champs ou zones d'intérêts qui sont situés au sud de la zone frontalière», a assuré la compagnie. Le forage dans le bloc 9 aura lieu dans sa partie septentrionale, «à plus de 25 km de la zone contestée», selon Total. La zone de prospection «dans le bloc 9 est, effectivement, au nord du bloc et c'est là où nous avons l'intention de forer le moment venu», a réaffirmé à l'AFP Stéphane Michel, directeur de Total au Moyen-Orient. La question des ressources gazières autour de Chypre a également conduit à des frictions.

L'île est divisée depuis l'invasion en 1974 de son tiers nord par la Turquie. Les prospections menées par Nicosie ont déclenché des tensions avec Ankara, qui réclame leur suspension dans l'attente d'une solution à la division de l'île. Des tensions sont également apparues sur la question entre la Turquie et l'Égypte, qui a réaffirmé la «validité» d'un accord maritime avec Chypre en réponse aux critiques d'Ankara. En 2003, l'Égypte et Chypre se sont mis d'accord sur le partage des zones maritimes internationales en Méditerranée pour y développer l'exploration d'hydrocarbures.

R. C.



## Points chauds

Victimes

Par Fouzia Mahmoudi

Si les autorités turques n'hésitent pas à arrêter toutes personnes s'opposant à la guerre menée contre les kurdes de Syrie, elles ne se retiennent pas également de faire la leçon aux Européens qui s'opposent au massacre de la population kurde. En effet, la Turquie s'est élevée cette semaine contre des déclarations qu'elle a qualifiées de «maladroites et infondées» du chef de la diplomatie française mettant en garde Ankara contre toute mort de civils lors de son offensive en Syrie. «Il est regrettable que le ministre français des Affaires étrangères ait fait de telles déclarations maladroites et infondées», a déclaré le porte-parole de la diplomatie turque Hami Aksoy dans un communiqué. Jean-Yves le Drian avait mis en garde la Turquie contre toute mort de civils lors de son opération lancée le 20 janvier contre la milice kurde des YPG dans l'enclave syrienne d'Afrine, et estimé qu'Ankara, ainsi que le régime de Damas et son allié iranien violaient le droit international en Syrie. Le Drian avait aussi appelé à ne pas «rajouter de la guerre à la guerre», estimant que l'offensive turque était de nature à aggraver un conflit déjà extrêmement complexe. «L'opération menée par la Turquie, contrairement aux allégations du ministre français, empêche d'ajouter une nouvelle guerre à la guerre en cours en Syrie», a ajouté le porte-parole turc. «Nous nous attendons à ce que nos alliés nous soutiennent dans la lutte contre les organisations terroristes et de ne pas faire le jeu de ces organisations à travers leurs actions et déclarations», a-t-il ajouté. D'après l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), au moins 68 civils, dont 21 enfants, ont été tués dans les bombardements turcs menés dans le cadre de cette offensive. Mais Aksoy a répété aujourd'hui en réponse aux déclarations de Le Drian que l'opération turque n'avait fait aucune victime civile. Le président français Emmanuel Macron avait déjà mis en garde la Turquie, fin janvier, contre toute velléité d'«invasion» de la Syrie. A l'issue d'une conversation téléphonique hier avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, le président français a annoncé que les deux pays allaient «travailler à une feuille de route diplomatique en Syrie», sans plus de précisions sur son calendrier et ses objectifs. Mais connaissant l'égoïsme extrême de Erdogan il est fort peu probable que ce dernier soit prêt à écouter qui que ce soit, surtout concernant sa façon de gérer le conflit qu'il a initié avec les Kurdes de Syrie. La liste des victimes risque ainsi encore de s'allonger dans les jours et semaines qui viennent, et pour le moment la communauté internationale ne semble pas s'émouvoir du sort des kurdes qui se font massacrer à tour de bras et qui sans l'aide de l'ONU risquent bien d'être rayés de la carte. F. M.

## États-Unis La Maison-Blanche secouée par une affaire de violences conjugales

Deux employés de la Maison-Blanche ont démissionné coup sur coup en raison d'accusations de violences conjugales de la part de leurs ex-femmes, un scandale qui éclaboussait vendredi l'entourage immédiat du président américain. En particulier, le secrétaire général de la Maison-Blanche John Kelly et la directrice de la communication de l'exécutif Hope Hicks sont pris dans la tourmente depuis la démission mercredi de l'ancien conseiller de Donald Trump, Rob Porter, accusé par deux ex-épouses d'agressions physiques et d'abus psychologiques. Son départ a été suivi par celui vendredi de David Sorensen, chargé de la rédaction de discours. Les deux hommes ont nié les allégations. On reproche notamment à M. Kelly d'avoir été au courant du passé sulfureux de M. Porter, secrétaire du personnel de la Maison-Blanche, et de l'avoir néanmoins laissé naviguer au plus proche de M. Trump bien que son passif ne lui eut pas permis d'obtenir un feu vert complet à l'issue de la vérification de sécurité à laquelle se soumettent les employés du 1600

Pennsylvania Avenue. Hope Hicks est pointée du doigt pour la gestion de la communication autour de cette affaire, à savoir un long silence jusqu'à ce que les accusations ne soient rendues publiques, d'autant qu'elle entretenait une relation avec l'intéressé. Autant de zones grises qui soulèvent depuis quelques jours les interrogations sur le climat éthique et le recrutement au sein de la Maison-Blanche. Interrogé vendredi sur le départ de Rob Porter, Donald Trump a affirmé avoir été surpris – lorsqu'il a appris la situation «récemment». «Mais nous lui souhaitons le meilleur. (...) C'est évidemment un moment difficile pour lui. Il a fait du très bon travail pendant qu'il était à la Maison-Blanche», a souligné dans le Bureau ovale le milliardaire républicain, rappelant que son ancien conseiller «dit qu'il est innocent et je pense qu'il faut s'en souvenir». «J'étais atterré quand j'ai appris les accusations à l'encontre de Rob Porter. J'ai appris les allégations d'abus conjugaux au moment où il a démissionné», a assuré pour sa part le vice-président Mike Pence, lors d'un entretien à NBC

en Corée du Sud. «Il n'y a pas de tolérance au sein de cette Maison-Blanche ni de place en Amérique pour les abus conjugaux», a-t-il martelé. Du côté de l'opposition démocrate, on déplore que la Maison-Blanche ait attendu d'être dos au mur pour se décider à réagir. «C'est alarmant que Rob Porter soit resté à un poste d'influence alors même que les révélations sur ses abus conjugaux étaient apparemment connues des proches collaborateurs de Donald Trump», a dénoncé la parlementaire démocrate du New Hampshire Ann McLane Kuster. «Nous devons savoir qui savait quoi, et quand», a-t-elle ajouté. C'est exactement le genre de «détails» sur lesquels la Maison-Blanche n'entend pas communiquer, a affirmé jeudi le porte-parole adjoint de l'exécutif, Raj Shah. Il a simplement souligné que John Kelly «n'a pas eu pleinement connaissance des accusations» avant le jour de la démission de M. Porter. «Beaucoup d'entre nous auraient pu faire mieux», a-t-il reconnu, rare remise en question dans la Maison-Blanche de M. Trump.





Lorsque l'amour transcende l'espace et le temps

# La comédie musicale «Boussaâdia Sound» à Alger

■ La comédie musicale «Boussaâdia Sound», de la Coopérative culturelle «Aoun» de Sétif, a été présentée vendredi soir à Alger, dans une fresque à plusieurs escales où l'amour, né du croisement de l'histoire et du patrimoine, transcende l'espace et le temps, au plaisir d'un public relativement nombreux.



Par Adéla S.

**A**ccueilli à la salle Ibn Zeïdoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), le spectacle, mis en scène par Tounès Ait Ali, sur un texte de Leïla Benaïcha enrichi par une adaptation poétique signée Djamil Mustapha Zegai, raconte, 70 mn durant, le périple d'un père, «Baba Merzoug» et de son fils, chacun cherchant l'autre après avoir été séparés

par les forces du mal qui se sont abattues sur leur région.

Déployée en sept tableaux différents, la comédie musicale met en valeur la richesse culturelle de l'Algérie en rapport avec d'autres cultures, à travers des chants et des danses brillamment conduits dans la finesse du geste et la grâce du mouvement par 14 comédiens issus de plusieurs villes du pays.

D'Ouest en Est et inversement, le public est vite embar-

qué dans un voyage initiatique qui le mènera au Soudan, au Liban, en Libye, en Tunisie, en Andalousie mais aussi aux villes et régions algériennes de Biskra, Boussaâda, Sétif, Kabylie et Alger, dans un croisement qui a établi des passerelles entre les cultures et où l'amour finira par triompher.

A chaque escale du périple, «Baba Merzoug», personnage porté par plusieurs comédiens, prend l'identité d'une personnal-

té, culturelle ou autre, qui a dominé la région mise en valeur, à l'instar de Omar El Mokhtar, héros libyen, résistant à la colonisation de son pays par les Italiens, Smâïl Yefsah, journaliste algérien assassiné en 1993 par les terroristes, Etienne Dinet, devenu Nasreddine Dinet, peintre orientaliste et lithographe français, épris par la beauté de la ville de Boussaâda au point de s'y établir et Baba Salem, personnage mythique du folklore algérien.

Occupant l'ensemble de l'espace scénique, Faïza Amel, Houria Bahloul, Dalila Nouar, Amel Benamra, Rym Attal, Rachid Belaguili, Mohammed Hadri, Lounis Naït Ali, Walid Belali, Mohamed Ferchouli, Farouk Redaoua, Mohamed Lahbib Bouberguigue, Sensabil Baghdadi et Khalil Aoun, également président de la coopérative culturelle éponyme, productrice du spectacle, ont réussi à porter la trame, à travers des chants et des danses et en se donnant la réplique dans un rythme ascendant et soutenu.

La chorégraphie, œuvre de Yacine Saâdna, conçue pour l'essentiel dans le registre contemporain et la conception des lumières, assurée par Farouk Redaoua, ont bien servi le spectacle, également enrichi par une scénographie fonctionnelle, réalisée par Chawki Khaouatra, faite d'estrades mobiles sur lesquelles les comédiens, dans leurs différents rôles, faisaient défiler successivement les transitions du temps et des lieux.

La bande son, empreinte de créativité, a été servie par

Sensabil Baghdadi, Hocine Smati et Lahbib M. Boubekik qui, entre compositions et reprises intelligemment réarrangées, ont mis en valeur les sonorités traditionnelles du gombri, du oud et de quelques bruitages inspirant le Sud dans ses silences et ses étendues, créant de belles atmosphères d'épopée aux traits autochtones.

«Boussaâdia Sound», spectacle d'une grande esthétique présenté dans le registre de la comédie musicale – qui demeure peu exploité par le théâtre en Algérie –, a réussi à transmettre le son profond et rassembleur de ce personnage fabuleux, ancré dans la tradition populaire et qui continue de traverser le temps, préservant une partie de la mémoire du patrimoine culturel algérien.

La comédie musicale «Boussaâdia Sound», produite sous l'égide du ministère de la Culture, en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et l'Oref, est programmée samedi au même endroit pour une deuxième représentation.

A. S./APS

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Institut Cervantès d'Alger**

**Jusqu'au 28 février 2018 :**

Jusqu'au 28 février, découvrez «Artisans de La Casbah» à l'Institut Cervantès d'Alger, sis 9 Khelifa Boukhalfa Alger, à 18h, une exposition vente qui réunira une dizaine d'artistes et artisans dans les différents métiers qui ont fait la réputation du lieu mythique, cœur battant de la capitale algérienne.

**Seen Art Gallery (156,**

**Lotissement El-Bina, Dély**

**Ibrahim, Alger)**

**Jusqu'au 25 février :**

Exposition intitulée «Hope in darkness» de l'artiste Hacem Drici.

**Salle El-Mouggag (Alger)**

**Samedi 10 mars à 19h30 :**

Concert de Marc Lavoine.

L'entrée est sur réservation (2 places maximum) à l'adresse : [chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com](mailto:chansonfrancaisemarclavoine2018.alger@if-algerie.com)

**Musée public national d'art moderne & contemporain d'Alger**

**Jusqu'au 5 mars :**

1<sup>er</sup> Salon du dessin d'Alger intitulé «Dessinez vous dessein».

## Victoires de la musique

### Orelsan, grand vainqueur de l'édition 2018

**L**e rappeur a été sacré dans la catégorie reine, celle d'artiste masculin de l'année, mais aussi celles de la meilleure création audiovisuelle et de l'album de musiques urbaines. Le rappeur Orelsan était l'un des favoris de cette 33<sup>e</sup> édition.

Nommé dans trois catégories, sur les douze que comptait la 33<sup>e</sup> édition des Victoires de la musique, le rappeur Orelsan a donc fait un triplé, vendredi 9 février, lors de la cérémonie de remise des récompenses. Elle était diffusée en direct depuis la grande salle de La Seine musicale, sur l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) par la chaîne de télévision France 2 et la station de radio France Inter.

A la fin du programme de trois heures trente, Orelsan a ainsi été proclamé artiste masculin de l'année, devant Bernard Lavilliers et Soprano, après avoir reçu la Victoire de l'album de musiques urbaines, autre façon de dire rap, pour «La fête est finie», sorti le 20 octobre 2017. Sa troisième Victoire, celle de la création audiovisuelle, autre façon de dire vidéo-clip, avait été remi-

se, plus tôt, au duo Greg & Lio pour leur réalisation sur la chanson *Basique*.

«Je voudrais remercier le public, sans qui je serais juste un type qui fait de la musique dans sa chambre», a commenté le rappeur de 35 ans, Aurélien Cotentin de son vrai nom. En 2012, il avait déjà glané deux Victoires («artiste révélation» et «album rap» pour «Le chant des sirènes»).

#### Hommage à Johnny

La soirée, présidée par le chanteur et bassiste anglais Sting et présentée par l'animatrice Daphné Bürki, avait débuté par un hommage à Johnny Hallyday, mort le 6 décembre 2017, la chanson «Requiem pour un fou» interprétée par Slimane et Florent Pagny. D'autres hommages ont été rendus durant ce long programme, qui aurait gagné à supprimer les intermèdes supposés humoristiques qui mis, bout à bout, totalisent une bonne heure. La chanteuse Louane a interprété, avec le pianiste Alain Lanty, «Evidemment», chanson de Michel Berger,

pour évoquer France Gall, morte le 7 janvier 2018. Et Etienne Daho a reçu une Victoire d'honneur. Parmi les prix, trois sont allés aux chanteuses Charlotte Gainsbourg, artiste féminine de l'année, devant Catherine Ringer et Louane; Camille, qui a reçu la Victoire du concert pour les spectacles de sa tournée produite par Uni-T; l'album révélation a été attribué à «Petite Amie», sorti en avril 2017, de la chanteuse et pianiste Juliette Armanet. La Victoire de l'album chansons est allée à Géopoétique de MC Solaar, disque sorti le 3 novembre 2017, dix ans après «Chapitre 7», qui lui avait valu une Victoire dans la catégorie album de musiques urbaines. Enfin, la chanson originale, seule récompense qui résulte du vote du public, est «Dommage» écrite par Florian et Olivo Ordonez, dits Bigflo & Oli, composée avec Stromae.

Les Victoires de la musique génèrent parfois des prises de paroles en lien avec l'actualité non musicale. Pas cette fois. La 33<sup>e</sup> édition est restée dans le cadre des remerciements d'usage de la part des artistes.

Sylvain Siclier/Le Monde



Ligue 2 Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

**L'ASAM Battue, la JSMS se reprend**

LE LEADER de la Ligue 2 Mobilis, l'AS Ain M'Ilia, a marqué le pas vendredi, en s'inclinant (2-0) chez la JSM Béjaïa pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée, permettant à la JSM Skikda de revenir à deux longueurs derrière lui, après sa précieuse victoire chez le WA Tlemcen (2-0), au moment où le RC Kouba a remporté un match décisif dans la course au maintien, en surclassant le MC El Eulma (2-1). Bien que revigorée par la récupération des trois points qu'elle avait momentanément perdu sur tapis vert face au WA Tlemcen, l'ASAM n'a pas résisté face à la détermination des Béjaïois, l'ayant dominé (2-0), grâce à Belgharbi (61<sup>e</sup>) et Boussaïha, ayant transformé un penalty à la 74'. Un résultat qui arrange beaucoup plus les affaires de la JSMB, désormais 5<sup>e</sup> avec 33 points, au moment où l'ASAM reste leader avec 37 unités, mais avec seulement deux longueurs d'avance sur la JSM Skikda, qui a rejoint le MO Béjaïa à la deuxième place, après sa précieuse victoire chez le WA Tlemcen, grâce à des réalisations signées Hadef (6<sup>e</sup>) et Kenache (84<sup>e</sup>). Pour sa part, le MO Béjaïa s'est amèrement incliné (1-0) chez l'Amel Boussaâda, car ayant tenu bon pendant la totalité du temps réglementaire, avant de s'effondrer devant un but assassin de Messaoudène (90'+3). Les Crabes restent néanmoins solidement accrochés à la deuxième place, qu'ils partagent désormais avec la JSMS, au moment où Boussaâda se hisse à la 9<sup>e</sup> place, avec 24 unités. L'ASO Chlef a également réussi une très bonne opération ce vendredi, en allant s'im-

poser (2-0) chez l'avant-dernier, le CRB Ain Fekroune, grâce notamment à Mellika, auteur du premier but à la 67', et Lzerghouf, ayant corsé l'addition à la 90'+1. Les Chéliifiens se hissent ainsi à la 6<sup>e</sup> place du classement général, qu'ils partagent avec le RC Relizane, ayant battu de son côté la lanterne rouge, le CA Batna (2-0), grâce à Remache (12<sup>e</sup>) et Mamèche (90'+3). Autres victoires importantes, celles du RC Kouba, ayant dominé le MC El Eulma (2-1) dans un duel direct pour le maintien, et celle du MC Saïda qui est allé ramener trois précieuses unités de son déplacement chez le GC Mascara. Un choc entaché d'un long arrêt de jeu, car déçu par la défaite de leur équipe sur son propre terrain, certains supporters mascariens avaient momentanément envahi le terrain et le jeu n'a repris qu'après leur évacuation. Chouikhi (61<sup>e</sup>) et Ammour (82<sup>e</sup>) ont offert cette précieuse victoire au MCS qui se hisse du coup à la 10<sup>e</sup> place, avec 23 unités, au moment où le GCM reste premier club non reléguable, avec 19 unités. Au stade Benhaddad de Kouba, c'est le vétéran Hocine Metref qui a offert la victoire au Raed, en transformant deux penalties aux 26<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup>, alors que Zitouni avait réduit le score pour le MCEE à la 45'+2. Une importante victoire, qui permet au RCK de rejoindre le WA Tlemcen à la 11<sup>e</sup> place, avec 20 points chacun, au moment où le MCEE reste premier club reléguable, avec 17 unités au compteur. Enfin, le CA Bordj Bou Arréridj n'a pas souffert du huis clos qui lui a été infligé au cours de cette 19<sup>e</sup> journée et a réussi l'essentiel face à l'ASM Oran, qu'il a dominé (2-0), grâce notamment à Ziad, ayant transformé deux penalties au 17<sup>e</sup> et 55'. Un précieux succès qui relance le club dans la course aux premiers rôles, car désormais 4<sup>e</sup>, avec 34 points, à seulement trois longueurs du leader, alors que l'ASMO reste scotchée à la 8<sup>e</sup> place, avec 26 unités.

**Résultats et classement:**

CRBAF-ASO	0-2
RCR-CAB	2-0
WAT-JSMS	0-2
ABS-MOB	1-0
RCK-MCEE	2-1
CABBA-ASMO	2-0
GCM-MCS	0-2
JSMB- ASAM	2-0

	Pts	J
1). AS Ain M'Ilia	37	19
2). MO Béjaïa	35	19
-). JSM Skikda	35	19
4). CABB Arréridj	34	19
5). JSM Béjaïa	33	19
6). ASO Chlef	32	19
-). RC Relizane	32	19
8). ASM Oran	26	19
9). Amel Boussaâda	24	19
10). MC Saïda	23	19
11). RC Kouba	20	19
-). WA Tlemcen	20	19
13). GC Mascara	19	19
14). MC El Eulma	17	19
15). CRB Ain Fekroune	16	19
16). CA Batna	15	19

**Coupe de la Confédération africaine (tour préliminaire aller): Le CRB et Onze Créateurs se neutralisent**

LE CR BELOUZZAD, un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) a ramené un précieux nul (1-1) de son déplacement chez les Maliens de Onze Créateurs, en match disputé vendredi soir au stade Modibo-Keita de Bamako, en match «aller» du premier tour qualificatif. Cheickna Samaké avait ouvert le score pour Onze Créateurs à la 45<sup>e</sup> minute, et c'est Mohamed Heriat qui a éga-

lisé pour le CRB à la 64'. Le match retour se jouera le 20 février courant à 17h00 au stade du 20-Août 1955 d'El Annasser (Alger). L'USM Alger, deuxième représentant algérien dans cette compétition, a été exemptée du premier tour qualificatif, et fera donc son entrée en lice directement au deuxième, contre le vainqueur du match mettant aux prises les Gabonais de Manga Sport et les Congolais de l'AS Maniema.

Ligue des champions

**Le MCA et l'ESS en appel**

■ Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, le Mouloudia d'Alger et l'ES Sétif, entrent en scène cet après-midi en C1, en donnant la réplique respectivement aux Congolais de l'AS Otoho et aux Centrafricains du Real Bangui.



Les Mouloudéens veulent prendre option

Par Mahfoud M.

Le Mouloudia qui renoue donc avec la plus prestigieuse des compétitions africaines après avoir participé la saison dernière à la Coupe de la CAF, jouera face à une équipe qu'elle ne connaît pas, sachant que Otoho n'est pas un habitué des joutes africaines. Cela n'empêche pas que les gars du Doyen restent déterminés à enregistrer un résultat probant lors de cette manche aller. Pour les hommes de Casoni, le plus important sera de tenter de revenir au moins avec le résultat du nul qui lui permettra de garder intactes ses chances de qualification en négociant bien cette rencontre avant le match retour. Le Mouloudia se présentera avec

quelques défections dans son groupe, notamment avec les absences du latéral gauche, Bedbouda et du Malgache, Amada, tous deux blessés. Le coach des Vert et Rouge tentera de trouver des remplaçants à la hauteur de ce rendez-vous très important pour le club algérois. Néanmoins, une consolation peut-être pour le coach, c'est surtout le retour du milieu de terrain Chérif El Ouzani, remis de l'ingine dont il souffrait et qu'il avait écarté du dernier match du championnat face à l'O Médéa. Pour sa part, l'Entente de Sétif jouera la formation centrafricaine du Real Bangui, avec comme seul mot d'ordre de l'emporter au stade de Sétif pour espérer prendre un sérieux avantage avant le match retour. Les gars des Hauts-Plateaux savent ce

qui les attend et, dans le même temps, souhaitent reprendre confiance après des résultats en dents de scie en championnat. Les poulains de Bencheikha qui seront portés par leurs fans lors de cette empoignée feront tout leur possible pour ramener les trois points. Même si le coach de l'ESS n'est pas fixé sur son onze, il n'empêche qu'il a sa propre idée sur son groupe. Le nouveau venu au mercato, Aouedj, affirme que le match d'aujourd'hui sera un nouveau départ pour son équipe.

M. M.

**Le programme:**

AS Otoho (Congo)-MCA  
ESS-Real Bangui (Burkina Faso)

Ligue 1 Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

**Le CSC accroché, l'USMA perd à domicile**

Le CS Constantine a conservé le leadership de la Ligue 1 Mobilis de football, malgré son match nul à domicile face à l'USM El Harrach (0-0), en match disputé vendredi pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée, marquée également par l'importante victoire du Paradou AC chez l'USM Blida, au moment où l'USM Alger s'est fait surprendre à domicile par l'USM Bel-Abbès (1-2). Malgré une assez nette domination, particulièrement en deuxième mi-temps, les Sanafir ont été incapables de trouver la faille au sein de la défense harrachie, ayant défendu bec et ongles pour récolter ce précieux point, synonyme d'espoir dans la course au maintien. Les Jaune et Noir restent en effet à une longueur des deux actuels premiers non reléguables, le DRB Tadjenanet et la JS Kabylie, mais avec un

match en moins, car ne jouant que samedi, respectivement contre le MC Oran et le NA Hussein Dey. De son côté, l'USM Alger a laissé filer une excellente occasion de recoller au leader, en s'inclinant à domicile face à l'USM Bel-Abbès sur le score de deux buts à un. Les choses avaient pourtant bien commencé pour les gars de Soustara, ayant ouvert le score dès le quart d'heure de jeu par leur attaquant marocain, El Hajhouj. Mais à force d'insister, les poulains du coach Si-Tahar Chérif El Ouazzani ont réussi à égaliser par Seguer 75', avant d'arracher la victoire par Tabti à la 85'. Un précieux succès en déplacement qui propulse l'USMBA à la 9<sup>e</sup> place du classement général, qu'il partage avec l'Olympique de Médéa avec 23 points chacun, au moment où l'USMA reste scot-

chée à sa troisième place, qu'elle partage avec le Mouloudia d'Alger avec 30 unités chacun. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le Paradou AC s'était imposé (1-0) chez l'USM Blida, grâce au jeune Younsri Bouzok, auteur de cette unique réalisation à la 51<sup>e</sup> minute de jeu, permettant à son équipe de se hisser provisoirement à la 6<sup>e</sup> place du classement général, avec 28 points. L'USMB reste lanterne rouge, avec seulement douze unités au compteur. Elle compte cinq longueurs de retard sur l'avant-dernier, l'USM El Harrach. Mardi, en ouverture de cette 19<sup>e</sup> journée, l'Olympique de Médéa avait dominé le MC Alger (1-0), tout comme le CR Belouizdad, qui avait dominé l'US Biskra sur le même score, au moment où la JS Saoura et l'ES Sétif s'étaient neutralisées (0-0) à Béchar.

Naples

**Faouzi Ghoulam à nouveau blessé**

L'international algérien de Naples, Faouzi Ghoulam, qui se remettait tout juste d'une rupture des ligaments croisés, se serait fracturé une rotule à l'entraînement, ce vendredi, a indiqué le leader du championnat d'Italie sur son site officiel

Naples révèle en effet, via un communiqué, que Ghoulam s'est blessé à nouveau gravement au même genou, ce vendredi à l'entraînement. On suspecte une fracture de la rotule, explique la même source. Le latéral algérien de Naples ne

devrait pas fouler les pelouses de Serie A cette saison. Un terrible coup du sort pour l'ancien Stéphanois qui espérait reprendre la compétition dans les prochains jours avant cette nouvelle blessure.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En janvier dernier à Alger

## Près de 9 kg de cannabis saisis

PRÈS de 9 kg de cannabis et 8139 comprimés psychotropes ont été saisis par les services de la Sûreté d'Alger en janvier dernier, a indiqué vendredi un communiqué de la Sûreté d'Alger. Les services de la Sûreté d'Alger ont saisi, en janvier dernier, 8,8 kg de cannabis et 8139 comprimés psychotropes, précise la même source. Dans le même cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de police judiciaire de la même wilaya ont traité 349 affaires de port d'armes prohibé qui se sont soldées par l'arrestation de 354 individus et 1 361 affaires de possession de

drogue et comprimés psychotropes avec l'arrestation de 1 437 suspects, ajoute la même source. Concernant l'éradication des parkings anarchiques dans les rues et quartiers d'Alger, les services de sécurité ont recensé depuis le 30 janvier dernier 24 parkings illégaux et arrêté 24 contrevenants. Les services de Sûreté ont mobilisé tous les moyens matériels et humains dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux qui menacent la sécurité du citoyen et de ses biens. Ils ont par ailleurs mis à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17. K. L.

Batna

## Un réseau spécialisé dans la falsification de monnaie démantelé

LES SERVICES de la sûreté de wilaya de Batna ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisés dans la falsification de la monnaie, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Suite à des informations faisant état d'un réseau s'adonnant à la falsification et à la mise en circulation de faux billets de monnaie nationale, les forces de police ont intensifié les investigations pour aboutir à l'identification et à l'arrestation des mis en cause et à la saisie de 212 000 DA en faux billets et de matériel et produits utilisés dans la falsification des billets de banque, en l'occurrence un ordinateur, une imprimante multifonction Scanner et une quantité de produits chimiques, précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les ser-

VICES de la sûreté de wilaya de Skikda ont arrêté deux repris de justice, d'une vingtaine d'années, pour cambriolage par escalade et effraction et restitué les objets volés à leur propriétaire, ajoute le communiqué qui souligne que l'enquête a révélé que les deux mis en cause sont impliqués également dans une affaire de destruction volontaire d'un aubris au niveau d'un quartier de la ville. D'autre part, les services de la police des frontières de l'aéroport international d'Alger ont interpellé deux trentenaires qui s'approprièrent à quitter le territoire national avec en leur possession un montant dépassant le seuil légal autorisé par la loi. L'opération a donné lieu à la saisie de 16 100 euros sur le premier individu et 10 000 euros sur le deuxième, conclut la même source.

Samah G.

Tizi-Ouzou

## Démantèlement d'un groupe de trafiquants de stupéfiants

UN GROUPE de trafiquants de stupéfiants a été démantelé au cours de cette semaine dans la wilaya de Tizi-Ouzou par la police qui a également saisi une quantité de 6 kilos de drogue dans le cadre de cette affaire, a indiqué samedi la sûreté de wilaya dans un communiqué. Ce groupe, composé de 7 individus et mis hors d'état de nuire par la Brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya, active en bande criminelle organisée spécialisée dans le transport et la vente de drogues, a-t-on précisé de même source. Deux véhicules utilisés par ces trafiquants, qui seront présentés aujourd'hui devant le parquet, ainsi que des téléphones portables et une somme d'argent dont le montant n'a pas été révélé dans le communiqué de la

sûreté de wilaya, ont été par ailleurs, saisis par la police, lors de cette affaire. M. L.

Bouira

## Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

UN ÉLÉMENT de soutien aux groupes terroristes a été arrêté vendredi à Bouira par un détachement l'Armée nationale populaire, indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 9 février 2018 à Bouira, un élément de soutien aux groupes terroristes, tandis que 4 bombes de confection artisanale

## Intempéries : Chez nous aussi la neige est arrivée !



LOUIS

Djalou@hotmail.com

El Hadi Ould Ali

## Les cas de dopage en milieu sportif sont «en sensible baisse»

■ Les cas de dopage en milieu sportif sont «en baisse sensible» durant ces cinq dernières années, a affirmé le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, en visite de travail et d'inspection samedi à Saïda.

Par Racim S.

L'ouverture des travaux d'un symposium régional d'information et de sensibilisation sur le dopage en milieu sportif, le ministre a indiqué que ce phénomène est «en baisse sensible», passant de 3,06 % en 2013 à 1,03 % en 2017. El Hadi Ould Ali a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Etat pour combattre ce phénomène menaçant la santé et la sécurité des sportifs. «Le dopage peut affecter les résultats individuels et collectifs des sportifs», a relevé dans ce sens le ministre, avant d'appeler à la nécessité de déterminer des produits présentés sous forme de compléments alimentaires mais portant préjudice à la santé des athlètes. M. Ould Ali a également appelé à l'implication des médias en tant que tribune importante de sensibilisation et de vulgarisation des risques de dopage en milieu

sportif. Cette rencontre, organisée par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Saïda en collaboration avec le Laboratoire national de lutte contre le dopage d'Alger, a vu la présence de 200 participants venus de 12 wilayas dans l'Ouest du pays dont des présidents de clubs sportifs, des ligues, des associations et des organisations sportives. Placé sous le patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports, le colloque a donné lieu à des communications scientifiques sur les produits dopants. Celles-ci ont été animées par des spécia-

listes, des praticiens du Centre national de médecine sportive d'Alger. Des dépliants de sensibilisation sur les conséquences néfastes du dopage sur les sportifs ont été distribués à cette occasion. Il est à noter que le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya en inspectant le chantier de réalisation d'une extension de 2 000 places au stade de football de Hassasna, des structures relevant du complexe sportif 13-Avril 1958 de Saïda et inaugurera une piscine semi-olympique à Sidi Boubekeur.

R. S./APS

Activités de l'ANDI en 2017 à Béjaïa

## 180 projets déclarés ayant généré plus de 3 400 postes d'emploi

L'ANTENNE locale de l'Agence nationale de développement de l'investissement ANDI a déclaré au moins 180 projets d'investissement privés durant l'année 2017, a-t-on appris hier. Ces projets sont porteurs d'une grande valeur ajoutée à la wilaya qui en a vraiment besoin en cette période de disette économique et d'austérité. Ainsi, un nombre spectaculaire de postes d'emploi est généré par ces investissements créateurs de richesse dont le montant a dépassé les 39 milliards de dinars au total. «Pas moins de 3 459 postes d'emploi ont, ainsi, été créés», selon le directeur de l'agence Abdelkrim Aouame qui s'exprimait, hier, sur radio Soummam. Tous les projets autorisés et financés soit 100% ont été initiés par des investisseurs privés, a-t-il précisé, avant d'ajouter, qu'il y a un seul projet qui a été lancé par un étranger dans le cadre de la règle d'investissement 49/51». Aussi, il a indiqué qu'il y a 08 projets dont le montant d'investissement dépasse les 01 milliard de dinars. Parmi les 180 projets financés, il est souligné que 57% concernent des nouveaux projets, 14% des extensions d'activités et 03 % entrent dans le cadre de la réhabilitation et la mise à niveau des équipements, a-t-il détaillé. S'agissant des secteurs d'investissement dont les investissements ont été réalisés, le secteur de l'industrie arrive en première position avec 76 projets; il est talonné par le secteur du bâtiment et travaux publics avec 42 projets, suivi ensuite du secteur du transport avec 30 projets. Les secteurs du transport, le tourisme, les services, l'agriculture, la santé ont respectivement bénéficié de 30, 14, 11, 05 et enfin 02 projets d'investissement. H. Cherfa